

Première publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: Les Franges In SA en liquidation, Chêne-Bougeries*
2. *Décision de dissolution par:* l'assemblée générale extraordinaire
3. *Date de la décision:* 18.08.2004
4. *Echéance de préavis des créances:* **15.10.2004**
5. *Adresse pour la déclaration des créances:* c/o UNS Services SA, avenue de Miremont 33c, 1200 Genève
6. *Indication:* Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. *Remarques:* L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de répartition anticipée après un délai de 3 mois suivant la troisième publication de cet avis, selon l'art. 745 al. 3 CO.

Etude de Me Christian Goerg, notaire
1211 Genève 3

(02445240)